

**PROCÈS VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL SYNDICAL DU PAYS DE MONTBENOIT
LE LUNDI 16 juillet 2018**

L'an deux mille dix-huit, le 16 juillet à vingt heures, le Conseil Syndical du Pays de Montbenoit, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président.

Secrétaire de séance : Nathalie Vernet
Nombre de membres : 10
Présents : 8
Excusés : Adrien PELLEGRINI, Claude BARTHOD-MICHEL
Gilles MAGNIN-FEYSOT, Gérard CHEVENEMENT, Gilbert DORNIER, Emeric GUINCHARD, Jacques DE GRIBALDY, Jean-Charles MARGUET, Claude POURCHET, Nathalie VERNET.
Date de la convocation : 09/07/2018

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Syndical du 11 juin 2018.
2. Chauffage de l'Eglise Abbatiale : nomination d'un référent du dossier et point d'avancée.
3. Ecole Intercommunale : Emploi d'une 3^{ème} ATSEM – position définitive à adopter en fonction des possibilités offertes.
4. Fréquentation de l'Agence Postale intercommunale
5. Questions Diverses

1. Approbation du Procès-Verbal de la séance du Conseil Syndical du 11 juin 2018.

Le Procès-Verbal de la séance du 11 juin est adopté par les Conseillers à l'exception de Jacques de GribalDY.

2. Chauffage de l'Eglise Abbatiale.

- Retour sur le devis MAHR à plus de 250 000€

Le problème de ce devis tient surtout au nombre d'échangeurs thermiques (radiateurs) demandés par l'installateur : il veut en installer 16 au lieu des 4 demandées par le Syndicat. Et le devis ne prend pas en compte pas les dépenses de Génie Civil qui se monteraient à plus de 60 000€. Enfin, il était nécessaire de payer le fioul pour les essais. Concernant le financement de l'étude thermique par l'abbé Courbaud (environ 4000€), celui-ci ne se rappelait plus avoir fait cette proposition. Cette étude n'étant pas utile réellement pour étudier les devis proposés, elle ne sera pas financée par le Syndicat.

Le chauffage étant lancé environ 10 fois par an en hiver dans l'Eglise Abbatiale, le système MAHR n'est pas adapté à l'utilisation faite de l'Eglise Abbatiale et au budget du Syndicat.

- Retour sur le RV avec Engie Cofely (antenne de Besançon) et l'Adjoint au Maire de Pirey.

Selon le prestataire, il faudrait tuber la cheminée, isoler le conduit entre le local technique et la nef de l'Eglise, poser un système d'échangeur (eau chaude/air chaud). Le devis arrive cette semaine. C'est une chaudière fioul. Il y a 8 semaines de délais de commande, ce qui fait une installation possible en octobre. Il faudra probablement revoir les sorties d'air le long de la Nef dans l'allée centrale.

Afin d'envisager un financement, il faudra faire un courrier à M. PICHOT du Syndicat du Pays du Haut-Doubs pour voir si cette chaudière est éligible au CEE. Il y aurait une possibilité de TEPCV. Deux questions se posent : Comment finance-t-on l'investissement car on passe de 20 000€ à 75 000€ ? Et y-a-t-il un compteur thermique

pour séparer la consommation de l'Eglise et celle des salles car la consommation de l'Eglise doit être refacturée à la Paroisse.

- Retour sur le système de chauffage radiant.

Pour mémoire le devis de l'entreprise DELESTRE (chauffage radiant), fourniture et pose, se monte à 19000€. Mais verbalement, lors d'une visite à Montbenoît, la DRAC s'est montrée défavorable à ce système de chauffage.

3. Ecole Intercommunale : embauche d'une troisième ATSEM

Lors de la réunion du Conseil d'Ecole, les parents d'élèves et les enseignants ont reproché aux maires de ne pas avoir comptabilisé l'embauche d'une 3^{ème} ATSEM dans leur budget.

Les effectifs sont les suivants à la rentrée :

2 classes de 31 élèves en PS/MS

28 élèves en GS

4 en GS dans la classe de CP.

Les situations des Ecoles vis-à-vis du nombre d'ATSEM sont très disparates car il n'y a aucune imposition du Ministère de l'Education Nationale.

La secrétaire du Syndicat présente le dispositif « Service Civique ». La difficulté de ce dispositif reste le recrutement des jeunes. Sans hébergement le Syndicat du Pays de Montbenoît aura moins de candidatures car il ne peut s'appuyer que sur des candidatures locales. Or les titulaires du Service Civique doivent être renouvelés tous les ans à la rentrée scolaire. Le dispositif ne permet pas une stabilité de l'emploi. Par ailleurs la question de la maîtrise de la sélection des candidats se pose : qui a la main sur la sélection, le Syndicat ou le Ministère de l'Education Nationale ?

Concernant les contrats aidés, le nouveau « PEC », Parcours Emploi Compétence, mis en place par Mme. Pénicaud (Ministre de l'Emploi) pour prendre la suite des CUI-CAE, est très restreint. Dans le Doubs, il n'est ouvert qu'aux associations d'insertion sur autorisation préfectorale. Le Syndicat du Pays de Montbenoît n'est pas éligible.

La question de mutualiser un poste d'ATSEM avec La Chaux de Gilley est également repoussée car les écoles ont toutes les 2 besoin d'une ATSEM le matin.

La secrétaire présente une simulation de salaire sur 15h et 30h en CDD à l'échelon 0.

Le souci pour ce recrutement est surtout financier car les besoins sont importants au niveau de l'Ecole mais aussi pour un 2^{ème} employé technique intercommunal.

Après en avoir délibéré, à 5 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, le Conseil Syndical adopte la mise en place de 12h hebdomadaire (4 demi-journées) pour des missions d'ATSEM, soit en heures complémentaires si le candidat retenu est titulaire de la fonction publique territoriale, soit en CDD si le candidat n'est pas titulaire de la fonction publique territoriale.

Suite à cette décision, il est nécessaire de revoir avec la Directrice de l'Ecole Intercommunale les horaires qui doivent être proposés aux candidats. Une première consultation sera faite auprès des accompagnatrices de bus qui pourraient éventuellement cumuler les 2 fonctions : accompagner les enfants dans le bus scolaire et soutenir les ATSEM.

Il est rappelé qu'il ne s'agit pas pour le moment d'une création d'un 3^{ème} poste sur l'Ecole, car les besoins varient en fonction des effectifs qui avaient beaucoup baissé ces 3 dernières années et d'autant plus que pour créer un poste d'ATSEM au Syndicat, il est obligatoire que les candidats/tes soient titulaires du concours d'ATSEM de la FPT. Par mesure de sécurité, le petit « contrat » de cette année sera en priorité proposé aux candidats/tes qui manifestent le désir réel de passer ce concours afin de préparer le remplacement du poste de Marie-Josèphe Rufenacht, normalement à la rentrée 2020.

4. Fréquentation de l'Agence Postale Intercommunale.

La secrétaire présente les statistiques hebdomadaires depuis la semaine 22. Une moyenne de 43 clients par semaine est actuellement relevée. Par contre beaucoup d'habitants sont très mécontents du départ de la Banque Postale de Montbenoît. En effet, la Poste n'a pas prévenu du déménagement des comptes de Montbenoît à Pontarlier et tous les clients de la Banque Postale font la découverte du déménagement de leurs comptes bancaires en venant à l'accueil. Ce départ pose beaucoup de souci aux personnes âgées qui étaient attachées à la proximité de l'agence bancaire.

Concernant la labellisation de l'Agence Postale en Point Relais Colis ou en Mondial Relay, les 2 organismes ont refusé de labelliser l'Agence Postale parce qu'elle n'est pas ouverte toute la journée. Ils privilégient tous les 2 des commerces ouverts en continue toute la journée, matins et après-midi. Néanmoins, l'Agence postale s'est positionnée sur un troisième label, qui serait géré par la Poste et est actuellement en attente d'une réponse.

La principale activité de l'Agence Postale est la gestion des recommandés et des colis. Les clients sont très soulagés du maintien du service et des nouveaux horaires.

5. Questions diverses

- Téléaugeais : M. Garing demande une subvention de 1325€ pour faire un livre sur Téléaugeais et la soirée d'anniversaire en septembre. La demande est refusée car le Syndicat du Pays de Montbenoît n'a pas les compétences en développement culturel et touristique et ne peut pas subventionner ce type de projet. Il est proposé qu'un don de 2 cartons de bouteilles de vin de l'Abbaye soit fait, soit un don d'un montant de 110€.

- Il est nécessaire de prendre un RV avec AJ3M sur place pour les dernières mesures avant le 1^{er} août afin que les travaux de l'Aire de jeux soient programmés cet été. M. Gérard Chevènement s'occupe du suivi de ce dossier.

- Un exercice de la Gendarmerie, le PSIG de Montbenoît, représenté par Antony Donzé, aura lieu cet été à l'Ecole.

- Un chéneau de l'Abbaye semble bouché, celui côté de la Communauté de Communes. Il est nécessaire de demander à l'entreprise MOUGIN de passer.

SYNDICAT DU PAYS DE MONTBENOIT



**4, Rue du val Saugeais
 25650 MONTBENOIT**

Tél : 03 81 38 62 10

mail : syndicatpays@wanadoo.fr

La séance est levée à 22h00

Le Président

Gilles MAGNIN-FEYSOT

~~VISAS~~

Gilles MAGNIN-FEYSOT, Président	Gérard CHEVENEMENT, Vice-président	Gilbert DORNIER, Vice-président	Nathalie VERNET, Secrétaire	Emeric GUINCHARD, Trésorier
ABSENT Adrien PELLEGRINI, Membre	Jean-Charles MARGUET, Membre	ABSENT Claude BARTHOD-MICHEL, Membre	Claude POURCHET, Membre	Jacques DE GRIBALDY, Membre